

ELEVES, ETUDIANTS, APPRENTIS, STAGIAIRES,
COVID-19 - Consignes de sécurité sanitaire et de protection individuelle et collective lors de votre venue dans les locaux de l'IFRASS

- privilégier si possible les transports individuels ;
- Ouverture des locaux de 8 à 17 heures ;
- venue sur site sur Rendez-vous et/ou organisée par vos référents ou AF ;
- désinfection des mains avec le gel hydro alcoolique mis à disposition dans le hall d'accueil ;
- port du masque obligatoire dans les circulations et dans les espaces communs ;
- une seule personne à la fois dans les ascenseurs ;
- respect d'une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes présentes dans les circulations, espaces communs, salles de réunion et bureaux ;
- désinfection avec les lingettes et après utilisation, des touches de commandes des photocopieurs collectifs ;
- Aération plusieurs fois par jour du bureau et salle de formation ;
- lavage régulier des mains avec du savon.

Les équipements et produits sanitaires de protection sont mis à la disposition de chacun à chaque étage ;

Les poignées de portes des bureaux, salles de formation et les des commandes intérieures et extérieures des ascenseurs sont désinfectées 2 fois par jour ;

L'entretien des locaux et les désinfections qui s'imposent sont réalisés quotidiennement par la Sté DiverCity.